Fabienne Siredey-Garnier est nommée vice-présidente de l'Autorité de la concurrence

Publié le 12 mars 2018

Fabienne Siredey-Garnier, magistrate, est nommée vice-présidente de l'Autorité de la concurrence à compter du 16 avril 2018 par décret du président de la République.

Elle succède à Claire Favre, dont le mandat est arrivé à échéance. La présidente de l'Autorité, Isabelle de Silva, le collège et l'ensemble des agents de l'institution lui adressent tous leurs remerciements et lui expriment leur reconnaissance pour le remarquable travail qu'elle a réalisé pendant ces cinq années.

L'Autorité se félicite de la nomination de Fabienne Siredey-Garnier, dont les compétences et la carrière très variée, administrative, judiciaire et communautaire, sont un atout pour l'institution. Familière des questions de concurrence, son expertise enrichira et éclairera utilement les débats du collège.

Titulaire d'une maîtrise en droit et d'une maîtrise d'histoire, Fabienne Siredey-Garnier est aussi diplômée de l'école nationale des impôts. Après avoir entamé sa carrière à la Direction générale des impôts en 1987, elle rejoint, en 1992, la direction des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice où elle s'est intéressée notamment aux professions réglementées. Experte nationale détachée au service juridique de la Commission européenne (2000-2001), elle a traité de dossiers très variés notamment en contrôle des concentrations. Elle intègre la magistrature en janvier 2003, après avoir exercé à la Chancellerie. Substitut du Procureur de la République au TGI d'Évreux (2003-2005), elle est, jusqu'en 2007, juge au TGI de Bobigny avant d'officier en qualité de rapporteure

au Conseil de la concurrence de 2008 à 2009. Vice-présidente du TGI de Nanterre jusqu'en 2014, elle est nommée vice-présidente du TGI de Paris en 2015, présidant la 17ème chambre correctionnelle (droit de la presse), avant de se spécialiser dans les affaires économiques et financières en prenant, en 2017, la présidence de la 11ème chambre (affaires économiques et financières) ainsi que la co-présidence de la 32ème chambre (affaires du Parquet national financier).

> Consulter le décret de nomination du 8 mars 2018

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail